

Les Matinées de la justice du CRDP

Programme 2022-2023

Le droit du travail français face aux risques climatiques

- Isabelle Desbarats, professeure, Université Toulouse Capitole, CDA
- Corinne Gendron, professeure titulaire, École des sciences de la gestion, UQAM

11 juillet 2022, A-9445 + Zoom, 11h30-13h

Les changements climatiques touchent plusieurs sphères des activités humaines, comme le monde du travail. Dès lors, il est possible de se demander de quelle façon évoluent les normes sociales du côté du droit des entreprises. Afin de répondre à cette interrogation, Isabelle Desbarats porte son analyse sur les mutations du droit français qui jusqu'alors concevait l'impact des changements climatiques des points de vue hygiéniste et économique. Or, le développement récent d'une régulation socio-écologique (NRE) promeut une rénovation normative qui entrecroise de normes « éthiques » et publiques à de normes contraignantes et incitatives ; et soutient le développement d'entreprises « écocitoyennes » et des salariés « bio-acteurs ».

Le statut des entités non humaines en éthique de l'environnement: des fondements moraux vers une reconnaissance juridique

En collaboration avec le Centre de recherche en éthique (CRÉ)

- Antoine C. Dussault, Professeur, centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
- Hugo Tremblay, professeur, Faculté de droit, UdeM

Lundi, 14 novembre 2022

Salon François-Chevrette (A-3464) + zoom, 11h30-13h

De l'actuel Projet de Loi conférant la capacité juridique au fleuve Saint-Laurent à la récente reconnaissance par le Code civil des animaux comme des êtres doués de

sensibilité plutôt que des biens, le droit paraît se détacher d'une approche anthropocentrée pour s'orienter vers l'attribution d'une personnalité juridique à la nature ou à de certaines de ses composantes.

Ce mouvement s'inscrit dans une démarche engagée depuis 50 ans sous l'impulsion de l'article-phare de Christopher Stone, « Should trees have standing ». Les questions juridiques qu'il soulève se multiplient et deviennent toujours plus pressantes alors que s'amorcent la sixième extinction massive de la biodiversité et la crise environnementale provoquée par le réchauffement planétaire.

Cet évènement propose une réflexion qui vise à dégager des pistes de réponses à ces questions. À partir de ses domaines de spécialisation en éthique de l'environnement et en philosophie de la biologie, le professeur Antoine C. Dussault, associé au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie et l'un des codirecteurs de l'axe éthique environnementale et animale du Centre de recherche en éthique (CRÉ), présente les jalons de ce qui pourrait constituer les fondements moraux et éthiques d'une reconnaissance de la personnalité juridique de la nature ou de ses composantes. Pour ce faire, le professeur Dussault délimite le champ d'analyse et campe les principaux termes en éthique de l'environnement, contrastant la valeur instrumentale et la valeur intrinsèque, l'agent moral et le patient moral.

Le professeur Hugo Tremblay, membre du Centre de recherche en droit public (CRDP) et chercheur en droit de l'environnement, prolonge la réflexion dans le domaine juridique afin d'établir des correspondances interdisciplinaires, d'illustrer le propos par des exemples en droit, et d'ouvrir d'éventuelles perspectives sur des développements à venir dans le domaine.

Décisions politiques et controverses environnementales

- Alice Friser, professeure, département des sciences administratives, UQO
- Hugo Tremblay, professeur, Faculté de droit, UdeM

Jeudi, 24 novembre 2022

Salon François-Chevrette (A-3464) + Zoom, 11h30-13h

Le Québec a été l'un des premiers États au monde à se doter d'un ministère, d'une Loi et d'un bureau d'audiences publiques (BAPE) sur l'environnement. Toutefois, près de 50 ans plus tard, il arrive encore que le gouvernement québécois écarte l'environnement de ses décisions publiques, suscitant alors divers types de controverses. Comment expliquer ce phénomène, en particulier lorsque ces décisions vont à l'encontre des initiatives de son ministère de l'environnement ou des recommandations de son bureau d'audiences publiques sur l'environnement? Et surtout, devant l'impératif de la transition écologique, quelles pistes de solution envisager?

Alice Friser, professeure à l'Université du Québec en Outaouais et membre du CRDP, propose une réponse à ces questions en trois temps. D'abord, elle présente le mandat du BAPE, son fonctionnement, ses limites et plusieurs dossiers dans lesquels ses recommandations ont été ignorées. Ensuite, elle aborde la prédominance de l'économie dans les réflexions politiques pour expliquer le désengagement de l'État québécois en environnement. Enfin, elle mobilise la notion d'acceptabilité sociale pour éclairer l'origine des controverses environnementales émanant de décisions publiques et penser leur évitement.

Hugo Tremblay, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et membre du CRDP, propose de poursuivre la réflexion à partir d'illustrations tirées du secteur extractif québécois, et plus particulièrement de l'émergence et de l'abandon de la filière des hydrocarbures non conventionnels. Si l'invention de nouvelles technologies a permis d'envisager l'extraction du pétrole et du gaz de schiste au Québec, les nombreuses mobilisations sociales, les recours judiciaires, les innombrables études environnementales et consultations publiques, le cadre juridique finalement adopté, puis une volonté politique inattendue, ont fini par mettre un terme au développement de cette filière énergétique potentielle. De ce portrait se dégage une matrice de facteurs interreliés qui nourrit les réflexions de professeure Friser sur l'origine des controverses environnementales alimentées par l'équilibre entre économie et société.

Les procès climatiques

- Christel Cournil, professeure de droit public, Université de Toulouse
- Hugo Tremblay, professeur, faculté de droit, UdeM
- Anne-Sophie Doré, Centre québécois du droit de l'environnement
- Anne-Julie Asselin, avocate, Trudel Johnston & Lespérance

Lundi, 23 janvier, Zoom, 11h30-13h (17h30, Paris)

Face aux changements climatiques et à l'inaction gouvernementale en matière de lutte pour la préservation des écosystèmes, des citoyens et des groupes écologistes intentent des poursuites contre les gouvernements et des multinationales pour les forcer, par exemple, à adopter des cibles ou des plans de réduction de gaz à effet de serre beaucoup plus ambitieux. En France « l'Affaire du Siècle » et « l'affaire Grande Synthe » ont poussé le gouvernement à agir en lançant par exemple une Convention citoyenne pour le climat dont certaines propositions ont été partiellement reprises dans la nouvelle « Loi Résilience & climat ». Au Canada, des groupes, tel Environnement Jeunesse, empruntent le chemin des tribunaux. Afin de nous informer de ce phénomène militant et de leurs enjeux, la professeure Christel Cournil propose de faire une typologie des recours climatiques en France (contre l'État, les projets « climaticides », les multinationales). Dans une perspective comparative, Anne-Sophie Doré et Anne-Julie Asselin font état de la situation québécoise et canadienne.

Responsabilité en environnement ou la gouvernance climatique

- Corinne Gendron, professeure titulaire, École des sciences de la gestion, UQAM
- Sébastien Jodoin, professeur agrégé, faculté de droit, Université McGill

Mardi, 24 janvier 2023,

Salon François-Chevrette (A-3464) + Zoom, 11h30-13h

L'Acceptabilité sociale de la transition vers la durabilité au Québec

La transition du Québec vers une société plus durable a des répercussions importantes sur le bien-être, le mode de vie, la culture et les opportunités économiques des citoyens et citoyennes. Si les mesures visant à protéger l'environnement et à lutter contre changements climatiques peuvent générer des impacts socio-économiques positifs pour certains, elles peuvent aussi avoir des effets négatifs sur certaines populations, dont les gens défavorisés, la classe ouvrière, les personnes âgées, les personnes racisées, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes vivant en milieu rural. Dans cette session, les Prof. Corinne Gendron et Prof. Sébastien Jodoin discuteront des défis, opportunités et meilleures pratiques pour assurer une transition juste au Québec.

Droit de l'eau et gestion de la ressource

- Françoise Bichai, professeure agrégée, Département des génies civil, géologique et des mines, Polytechnique
- François-Xavier Saluden, enseignant et chercheur en droit de l'eau et droit international général, UdeM, UQAM, Université Laval

(Date et lieu à déterminer)

La sensibilité grandissante pour les enjeux environnementaux et la gestion saine des ressources naturelles traversent tous les domaines de la société et interpellent les différents paliers de gouvernement à agir de façon plus responsable. Dans cette perspective, la professeure Françoise Bichai fait état des aspects institutionnels liés à la transition vers une gestion plus durable des eaux urbaines et présente un outil d'aide à la décision pour soutenir la planification stratégique des infrastructures vertes (de gestion des eaux pluviales) dans les villes. Le professeur Saluden présente les enjeux liés à la gouvernance de l'eau et aborde l'évolution normative du droit de l'eau.